

# LA MAISON DES SOLIDARITÉS

## Compte-rendu ASSEMBLEE GENERALE Mercredi 12 juin 2024

(Exercice 2023)

Nombre de membres inscrits le jour de l'AG : 83  
Nombre de membres présents : 38  
Nombre de membres représentés (procuration) : 9  
Total de membres présents ou représentés : 47 membres  
Quorum (1/3 des membres inscrits) : 27

Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut se tenir.

### 1. Rapport moral et financier

Document envoyé ou remis en séance aux membres : rapport d'activité 2023 et comptes annuels 2023

Pour présenter le rapport d'activité 2023, un jeu interactif, à plusieurs équipes, est organisé, grâce à une application en ligne.

Chaque équipe utilise un téléphone portable, crée son nom et est représentée par un petit personnage à l'écran.

Il s'agit de répondre à quelques questions qui renvoient au rapport d'activité 2023.

Les membres de l'équipe donnent la bonne réponse, commentent et répondent aux questions éventuelles de la salle.



Questions	Réponses
<b>En 2023, combien a-t-on enregistré d'heures de bénévolat (hors AG/CA/bureau) ?</b> 150 3021 1073 4082	<b>Catherine Michard, directrice</b> La bonne réponse est 4082, c'était 3021 en 2022, une nette augmentation due essentiellement aux projets UPP et Jean Macé. Ces deux projets ont aussi sollicité fortement les salariées.
<b>Quels nouveaux collectifs ont vu le jour en 2023 ?</b> Collectif communication Collectif transition Collectif des économ' Collectif compost	<b>Fanny Di Dio, coordinatrice initiatives citoyennes et pratiques solidaires</b> Bonnes réponses : collectif transition et collectif des économ' Collectif transition à partir de septembre : travail d'abord sur le sens que pouvait prendre cette thématique, puis ce que l'association est en capacité de mettre en œuvre, et définition de grandes orientations. Rencontre prochaine avec la maison de l'environnement. Ce collectif aimerait poursuivre à la rentrée, rejoignez-le ! Collectif des économ' impulsé en sept, partenariat avec EDS+CAF, avec des habitants

	<p>sur les économies du quotidien. Bilan à venir 18/06.</p> <p>Pas de collectif communication mais un travail à 4 sur le site internet avec Céline, Pierre, Bernard, Catherine.</p> <p>Pas de collectif compost mais un collectif jardin qui parle parfois compost...</p>
<p><b>Que signifie UPP ?</b>  Unité de pratique parentale  Union des parents parfaits  Université pédagogique parisienne  Université populaire de parents</p>	<p><b>Bettina Langumier, psychologue</b>  La bonne réponse est « université populaire de parents ».</p> <p>En 2023 le travail exploratoire des parents chercheurs s'est poursuivi, l'universitaire a été recrutée.</p> <p>Finalement la question de recherche s'est stabilisée début 2024, sur la question de ce qui influence la place du père dans la famille.</p>
<p><b>Quelles initiatives d'habitants ont émergé en 2023 ?</b>  Les balades « ça marche »  Les soirées jeux de société  Pique et coud  Une exposition « peinture intuitive »</p>	<p><b>Catherine Michard, directrice</b>  La réponse est : exposition peinture intuitive. Mais les autres initiatives se sont stabilisées et pérennisées en 2023 (Pique et Coud, Jeux), trouvant une régularité appuyée sur des bénévoles investis.</p> <p>De plus, les parcours « ça marche » créés en 2020 ont été relancés avec une série de sorties dans Arcueil en juin 2023, et serviront peut-être à nouveau sur d'autres moments.</p>
<p><b>Quelles activités proposées par l'épicerie sont ouvertes à tous ?</b>  Atelier socio-esthétique  Atelier ptit déj  Atelier cuisine  Faire ses courses à l'épicerie</p>	<p><b>Manuela Saudrais, coordinatrice parentalités</b>  Pas possible de faire ses courses à l'épicerie si on n'a pas été orientés par un travailleur social et accepté en commission. Par contre les trois ateliers sont ouverts à tous public, en veillant à ce que des bénéficiaires de l'épicerie y soient aussi inscrits, de façon à permettre la mixité des publics.</p>
<p><b>Quel évènement convivial a rassemblé le plus de personnes en 2023 ?</b>  Sortie famille à la cité fertile de Pantin le 21/07  Journée cocooning du 21/12  Banquet citoyen dans le parc Erik Satie le 05/07  Bal masqué du 28/07</p>	<p><b>Fanny Di Dio, coordinatrice initiatives citoyennes et pratiques solidaires</b>  Bonne réponse = bal masqué (60 personnes). Au-delà du nombre de personnes, cette question permet de souligner l'importance des moments festifs dans la vie de la maison !</p>
<p><b>D'où proviennent les financements de l'association ?</b>  Financements publics uniquement  Publics/privés  Privés seulement  Uniquement des dons de particuliers</p>	<p><b>Catherine Michard, directrice</b>  La réponse est : public/privé.  Mais en très grande part financements publics, même si des dons (4900 €) et un peu de mécénat (500€) viennent compléter en 2023.</p>

## 2. Approbation comptes 2023 et affectation du résultat

Hélène Caillat-Grenier, trésorière, présente le rapport financier

État exprimé en euros	Réalisé 2023	Réalisé 2022
<b>PRODUITS d'EXPLOITATION</b>		
Subventions d'exploitation	<b>349 464</b>	<b>327 576</b>
<i>dont Ville d'Arcueil</i>	209 000	209 000
<i>dont CAF 94</i>	94 467	89 309
<i>dont Dpt 94</i>	11 500	12 500
<i>dont REAAP (CAF)</i>	2 500	4 600
<i>dont ANCT (Etat)</i>	8 000	5 500
<i>dont GOSB</i>	1 500	4 000
<i>dont subvention apprenti</i>	5 333	2 667
<i>dont FDVA (Etat)</i>	5 000	
<i>dont Fonjep (Etat)</i>	7 164	
<i>dont Valdevy</i>	5 000	
Dons	<b>4 709</b>	<b>2 900</b>
Autres produits de gestion courante	<b>39</b>	<b>3</b>
Mécénat	<b>500</b>	
Utilisation de fonds dédié		<b>3300</b>
Reprise provisions pour risque	<b>2798</b>	
Transfert charges exploitation	<b>6173</b>	<b>5745</b>
<b>TOTAL Produits d'exploitation</b>	<b>363 683</b>	<b>339 524</b>
<b>CHARGES d'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	63 731	72 150,50
Impôts, taxes et versements assimilés	9 075	9 671
Rémunération du personnel	221 112	190 993
Charges sociales	72 609	65 037
Dotation aux amortissements	659	4 174
Autres charges d'exploitation	61	195,5
<b>TOTAL Charges d'exploitation</b>	<b>367 247</b>	<b>342 221</b>
<b>1 - RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>-3 564</b>	<b>-2 697</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Intérêts et produits financiers	2 148	1 045,74
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>2 148</b>	<b>1 045,74</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (1+2)</b>	<b>-1416</b>	<b>-1651</b>
Charges exceptionnelles	0	0
Impôts sur la structure	85	17
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>365 832</b>	<b>340 570</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>367 332</b>	<b>342 238</b>
<b>EXCÉDENT ou DÉFICIT</b>	<b>-1 501</b>	<b>-1 668</b>
<b>CONTRIBUTION EN NATURE</b>		
Bénévolat	65 835	46 827
Mise à disposition des locaux	86 400	86 400
Mise à disposition de salarié par entreprise		2191
Prestation accompagnement mécénat	5000	
<b>TOTAL CONTRIBUTION EN NATURE</b>	<b>157 235</b>	<b>135 418</b>

- Les recettes

**Toutes les subventions n'ont pas augmenté, mais le montant global et le nombre de subventions ont augmenté :**

- La subvention communale est maintenue à 209 000 €.
- La CAF revalorise régulièrement le montant de ses prestations de service, ce qui entraîne une augmentation des prestations liées à l'agrément centre social.
- Le soutien du département a diminué, mais ses critères sont les mêmes (10 000 + un bonus selon le niveau du budget => 11500 € perçus en 2023).
- Le projet UPP a pu être soutenu grâce à la CAF (2500 €) et à l'Etat (FDVA). Le soutien au titre du FDVA était toutefois ponctuel (projet innovant).
- Depuis janvier 2023 le Fonjep (Etat) soutient le poste de la coordinatrice citoyenneté à hauteur de 7164 € par an, et ce soutien devrait perdurer (convention sur 3 ans renouvelable une fois).
- L'EPT GOSB, qui avait soutenu le projet UPP en 2022, a pu être sollicité avec succès sur ses crédits politique de la ville (FSIL), sur le projet banquet à Jean Macé (1500 €).
- Et l'Etat a participé au coût du poste d'apprenti à hauteur de 5333 € en 2023. Ce poste n'a pas été reconduit sur cette année scolaire 2023/2024.
- Enfin, à souligner depuis 2023 le soutien de Valdevy au projet Jean Macé (camion), pour 5000€.

Ainsi, le montant total de subventions est passé de 327 576 € en 2022 à 349 407 € en 2023. Cependant, certaines ne seront assurément pas reconduites en 2024 : le soutien au poste d'apprenti, le FDVA projet innovant.

**Evolution des subventions**

	2023	2022	2021	2020
<b>Total</b>	<b>349 464</b>	<b>327 576</b>	<b>320 410</b>	<b>335 121</b>
<i>Ville d'Arcueil</i>	<i>209 000</i>	<i>209 000</i>	<i>211 300</i>	<i>221 150</i>
<i>CAF 94</i>	<i>94 467</i>	<i>89 309</i>	<i>88 310</i>	<i>96 470</i>
<i>Dpt 94</i>	<i>11500</i>	<i>12500</i>	<i>15 800</i>	<i>12 500</i>
<i>REAAP (CAF)</i>	<i>2500</i>	<i>4600</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Etat ANCT</i>	<i>8000</i>	<i>5500</i>	<i>5 000</i>	<i>5 000</i>
<i>Etat Fonjep</i>	<i>7164</i>			
<i>Etat FDVA</i>	<i>5000</i>			
<i>GOSB</i>	<i>1500</i>	<i>4000</i>		
<i>Valdevy</i>	<i>5000</i>			
<i>Etat subvention apprenti</i>	<i>5333,36</i>	<i>2666,64</i>		

**Le mécénat permet-il aujourd'hui de compenser la baisse de certaines subventions ?**

**Pas encore car ce sont surtout les dons qui ont augmenté**, passant de 2900 € en 2022 à 4900 en 2023, ce qui est très positif. Dans ce montant est compris un don de matériel Truffaut de 130€.

Le mécénat pour le moment n'est pas significatif : 500 € en 2023 du crédit mutuel, qui ne renouvelle pas son soutien en 2024.

- **Les dépenses**

**L'augmentation des frais de personnel explique en partie l'augmentation globale des dépenses, mais elle a été en partie compensée par une baisse des autres achats.**

- **Les charges de personnel ont progressé**

Elles sont de 293 721 € en 2023, soit 37 691 € de plus que 2022 (256 030 €). Cette progression est en partie liée à la présence d'un apprenti sur une partie de l'année 2023 (pour 8000 €), mais pas uniquement.

Pour rappel, en 2023 deux augmentations salariales (en janvier et en juillet) ont été décidées par les signataires de la convention collective ALISFA, à laquelle la Maison des solidarités est adhérente.

Les coûts de formation (qui figurent dans la ligne « impôts, taxes et versements assimilés ») ont eux aussi augmenté (mais sont en partie compensés par des recettes ayant aussi augmenté) : formations UPP sur une année pleine pour deux salariés.

- **Les « autres achats et charges externes » ont diminué**

Ce montant, réalisé à hauteur de 72 151 € en 2022, n'est que de 63 680 € en 2023.

Cette différence s'explique par :

- La non-rémunération d'un universitaire dans le cadre de l'UPP, dépense reportée à 2024 (estimation 5000 € en 2023),
- La baisse des prestations de conception graphique et la fin du recours à un imprimeur pour les programmes
- La baisse des achats de fournitures diverses : l'adhésion aux groupements de commandes dans le cadre du réseau Apogées a permis de baisser le coût des produits d'entretien et des fournitures administratives.
- La baisse du coût de maintenance informatique (factures ponctuelles, pas de contrat de maintenance).

Les frais d'alimentation sont en augmentation à 3640 € contre 3324 € en 2022.

A noter des frais de séminaire UPP qui pèsent sur les frais de déplacement et de colloque de façon inhabituelle par rapport aux années passées (ces frais concernant les salariés sont remboursés par ailleurs par Uniformation).

⇒ **L'exercice 2023 se termine par un résultat légèrement déficitaire de -1 501€ €**

Ce déficit est moindre que celui envisagé en début d'année grâce à la recherche de nouvelles subventions et soutien des financeurs traditionnels, grâce à des efforts réalisés pour réduire certaines charges structurelles. Ainsi, la vigilance ne doit pas se relâcher pour solliciter tous les financements publics possibles (et avoir recours au mécénat privé) et permettre à l'association de maintenir ses salariés et d'en recruter de nouveaux pour mener à bien son programme d'activités.

Les lignes « contributions en nature » montrent que

- L'implication des bénévoles permet d'économiser près de 66000€ pour l'association
- Et s'il fallait louer cette belle maison, nous aurions besoin de trouver près de 80000€

Concernant le bilan de notre association au 31/12/2023, son total est de 151 396€ contre 142 715€ au 31/12/2022.

Il propose une photographie à la date de clôture des actifs/créances d'un côté et des passifs/dettes de l'autre.

Nos ressources proviennent essentiellement des fonds associatifs qui correspondent aux résultats excédentaires passés mis en réserves. Ils s'élèvent à 95 647€ au 31/12/2023 et permettent ainsi d'absorber notre perte de l'année.

Notre association est peu endettée. Nos dettes sont de 54 770€. Elles correspondent à des dettes courantes (fournisseurs, dettes fiscales et sociales).

Nos actifs, c'est-à-dire nos biens et les sommes qui nous restent à recevoir et se transformeront rapidement en trésorerie sont composés :

- Des subventions et produits à recevoir pour 37 250€

- De charges constatées d'avance pour 3 061€ (charges concernant l'année 2024)

- Et de notre trésorerie pour 111 070€ Notre trésorerie permet de couvrir nos dettes à payer. Elle résulte des excédents passés mis en réserves et est nécessaire pour nous permettre de régler nos charges en attendant la perception de nos subventions.

Madame LARROUY, notre Commissaire aux comptes, ne peut être présente parmi nous, elle s'en excuse et a demandé de vous faire lecture de son opinion sur les comptes donnée dans son rapport général.

Elle informe l'assemblée qu'il n'existe pas, au sein de l'association, de convention particulière avec des membres du conseil d'administration qui mériterait d'être portée à connaissance.

**Mme Larrouy certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Maison des Solidarités à la fin de cet exercice.**

Elle rappelle que ses rapports ont pour mission d'assurer les membres de la conformité des comptes et leur permettre de voter en toute connaissance et confiance.

Le conseil d'administration du 24 avril 2024 a arrêté les comptes 2023 et propose aujourd'hui à l'Assemblée générale de les approuver, à la lumière notamment du rapport de Mme LARROUY. Il est aussi proposé d'imputer le déficit de 1501 € sur les fonds associatifs qui seront ainsi de 94 146 €, assurant 3 mois de vie de l'association en cas d'arrêt des subventions.

### Vote 1 - L'Assemblée approuve le rapport d'activité 2023

Pour : 47 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

### Vote 2 - Après avoir entendu lecture des rapports du commissaire aux comptes, l'Assemblée approuve les comptes 2023

Pour : 47 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

### Vote 3 - L'Assemblée approuve l'affectation du résultat 2023 aux fonds associatifs

Pour : 47 voix

Contre : 0 voix

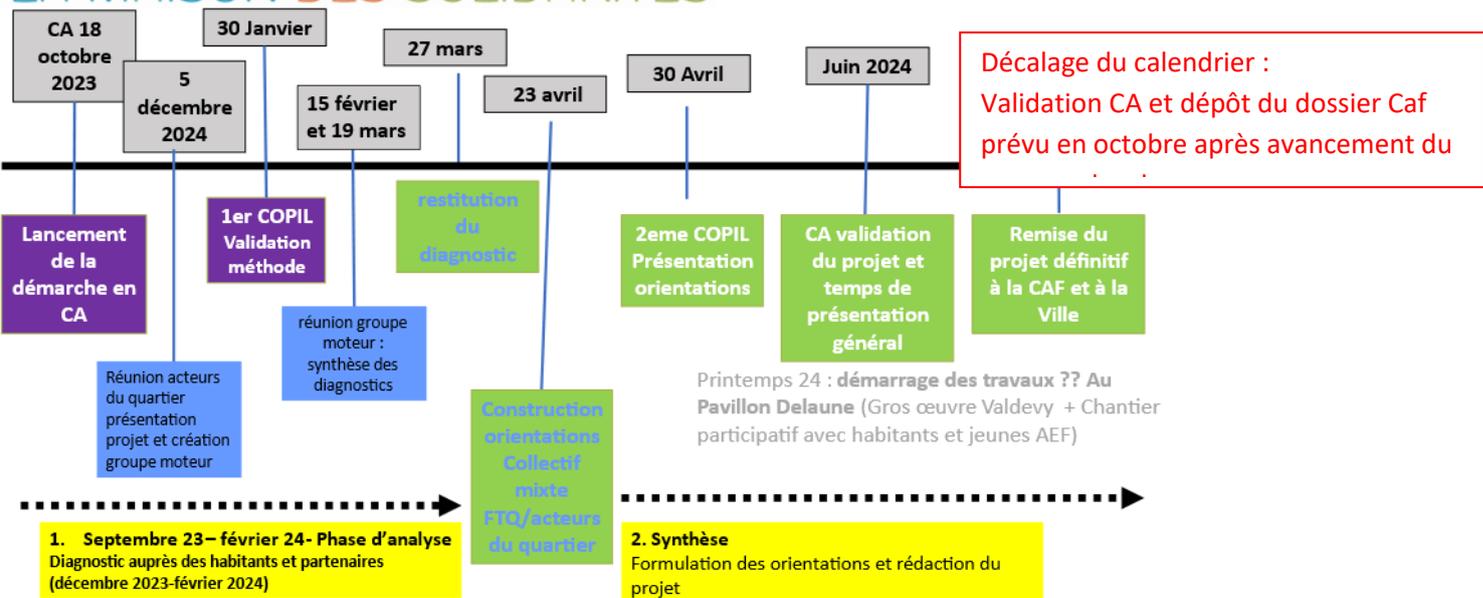
Abstention : 0 voix

## 3. Projet EVS – état d'avancement

Présentation globale de la démarche et calendrier

# LA MAISON DES SOLIDARITÉS

EVS Jean Macé



## Phase du diagnostic et résultats

Le diagnostic est composé de données froides (chiffres de l'Insee, ...) et de données chaudes : des informations recueillies viennent de plusieurs sources :

- Les accueils camion 2023 et 2 banquets Citoyen (été 2022 et été 2023)
- La cartographie sociale avec les partenaires (juin 2023)
- La synthèse du diagnostic du parc E. Satie (2023)
- **Les questionnaires (décembre 2023 à février 2024)**

Au total : **539 personnes interrogées** dont **89 avec l'outil** « questionnaire »

### Synthèse générale du diagnostic de territoire :

En manque de commerces de proximité et de services publics, les quartiers Jean Macé et Kergomard pourraient être végétalisés (Kergomard) ou encore plus végétalisés (Jean Macé).

Des équipements urbains en nombre renouvelés (poubelles, éclairage) devraient réduire trafics en tout genre et insalubrités. La mobilisation (souvent difficile) et la solidarité passent par les voisin.e.s et les parents qui souhaitent plus d'animation dans leur quartier.

Enfin, la communication entre les résidents et le bailleur doit être renforcée.

## Modification du lieu pour le futur EVS

Au démarrage du projet, le lieu repéré pour installer l'EVS était le pavillon Delaune (petite maison de gardien de 65m<sup>2</sup> dans la citée Delaune). En avril, la ville nous a annoncé que les élus imaginaient une nouvelle piste plus simple pour accueillir l'EVS : L'installation d'un préfabriqué sur l'esplanade du Parc E. Satie. Cette nouvelle nous a d'abord inquiétés quant à la faisabilité (les questions matérielles, financières, administratives) et au temps rallongé par ces étapes avant que les habitants puissent découvrir l'EVS. Plusieurs réunions et comité de pilotage nous ont rassurés : l'ambition de la ville et de l'ensemble des acteurs financiers du projet (Etat, Valdevy, Caf...) est toujours d'imaginer une ouverture de l'EVS fin 2024.

## Les orientations pour la 1<sup>ère</sup> année de préfiguration de l'EVS

Ce travail a été fait à plusieurs mains : d'abord lors de la réunion du groupe moteur le **23 avril** avec des partenaires (Accueil de loisirs Kergomard / CNL / Educateurs de rue / Valdevy / médiathèque) des habitant.e.s et des bénévoles

du collectif FTQ. Lors de cette rencontre, les participants ont décidé de choisir deux grandes orientations et ont proposé quelques actions du projet de l'EVS pour sa première année de préfiguration :

- 1- Installer l'espace de vie sociale dans le quartier
- 2- Lutter contre l'isolement des habitant.e.s

Il a fallu ensuite retravailler ces propositions pour les adapter au cadre demandé par la CAF. Voici une partie du tableau résumant ce projet.

<b>Visée 1 : installer l'Espace de Vie Sociale dans le quartier</b>	ouvrir et demarrer l'EVS de manière régulière et pérenne	ouvrir l'EVS au moins 3 temps d'accueil libre et d'écoute active par semaine (1salariée+1 bénévole)
		organiser une programmation d'ateliers
		mettre a disposition l'EVS pour l'accueil d'actions portées par les associations partenaires
	Penser, produire et faire ensemble	réaliser un chantier participatif afin d'aménager, décorer le lieu (int/ext)
		accompagner la mise en place d'ateliers d'habitants
		définir les instances de gouvernance de l'EVS et leurs liens avec la Maison des solidarités
		créer un collectif "vie de l'EVS" constitué des acteurs du lieu (habitants ressources, bénévoles, asso partenaires...)
		travailler avec des partenaires pour trouver la place du public jeune au sein du lieu via action ou projet spécifiques et ou mixtes
		élaborer et formaliser collectivement les outils de fonctionnement du lieu : charte de valeurs / règlement intérieur /
	Faire connaitre le lieu	continuer les accueils Camion au Aldi et établir un lien avec l'EVS et son activité
		Travailler l'identité de L'EVS (Nom, signalétique, communication...)
		organiser l'inauguration du lieu
mettre en place plusieurs moments conviviaux		

<b>Visée 2 : lutter contre l'isolement des habitants</b>	repérer les publics dits "isolés" et co-construire des actions spécifiques adaptées	rencontrer les partenaires suivants : CCAS / Hôtel sociaux / Service Retraités / crèches ALP
	"faire venir" les publics isolés ( public seuls, rencontrant des problématique sociales et administratives	organiser la vente des paniers de fruit et légumes ANDES à tarif réduit
		accueillir écouter et orienter les publics rencontrés lors des accueils libres
		mettre en place des permanences d'aide administrative et accès aux droits en lien avec une association partenaire
		mettre à disposition un poste informatique lors des ouvertures du lieu
		créer des moments conviviaux originaux ouverts à tous
		mettre en place avec un partenaire une action spécifique à destination des jeunes
	"aller vers" les publics isolés	Maintenir les accueils Camion près du Aldi
		organiser du porte à porte

Pendant le pot à la fin de la soirée, ces tableaux seront présentés, à côté d'un mur d'expression pour recueillir les avis, remarques, propositions de correction.

Quand l'écriture du projet sera finalisée, il sera soumis au vote du Conseil d'administration puis envoyé en commission Caf pour valider l'agrément. Entre temps nous continuons notre travail de partenariat : le projet sera présenté aux acteurs du quartier qui pourront s'associer et proposer des actions en lien avec ce projet.

Budget participatif : le projet 10 est celui de l'EVS, s'il est retenu cela permettra de financer une partie de l'aménagement du local. Chacun est invité à voter pour ce projet sur le site de la mairie, ou à déposer les bulletins dans les urnes prévues pour cela en Mairie, à la médiathèque.

## 5. Informations sur des mouvements de personnel

Fanny Di Dio quittera l'association au 31 août.

Manuela Saudrais changera de poste au 1<sup>er</sup> septembre pour devenir coordinatrice sociale (poste laissé vacant par Sherley Valzema).

Sur le poste de gestionnaire administrative et financière, laissé vacant par Sabrina Ferdji, Sophie Polisset prendra ses fonctions au 1<sup>er</sup> juillet.

## 6. Renouvellement du Conseil d'Administration

Des administrateurs ne se représentent pas : Emmanuelle Gaubert, Catherine NGuyen, Eglantine Jastransbky, Michel Pernot.

Les autres administrateurs sortants sont candidats, et 4 nouvelles candidatures se sont présentées : Juliette ISAMBERT-GALLET, Fatima Zahra ISSAIENE, Corinne DUMINIL et Carina NELAIN.

<b>COLLÈGES</b>	<b>Mandat 2024-2026</b>
Personnalités 5 personnes	Guy BACHELEY – vice pdt CCAS
	Bernard BERNU
	Juliette ISAMBERT-GALLET
	Fatima ISSAIENE
	Claire TRYSTRAM
Adhérent.e.s 7 personnes	Aurélie BORG
	Pierre BOURDON
	Hélène CAILLAT-GRENIER
	Corinne DUMINIL
	Hélène LEGRAND
	Carina NELAIN
	Magali TOMASINO
Associations 5 membres	Clément DEVENET - Président AMAP-les paniers d'Arcueil
	Gwendoline COIPEAULT - Présidente du comité Arcueil-Gentilly Femmes Solidaires
	Catherine GOUZOU - Présidente de l'Eclaircie
	Carol RIO-LATARJET - Présidente de l'association Rédige Assistance
	Président.e de la Maison du Projet
Mairie 6 élu.e.s (délibération conseil municipal)	Karim BAOUZ
	Carine DELAHAIE
	Aboubacar DIABY
	Benjamin DOUBA-PARIS
	François DOUCET
	François LOSCHEIDER

Vote 4 - L'Assemblée approuve la nouvelle composition du CA

Pour : 47 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Le nouveau conseil d'administration est élu. Il va maintenant procéder à l'élection des membres du bureau.

La séance est levée.

Les participants sont invités à se retrouver autour du pot de la solidarité.

Arcueil, le 21 juin 2024

Magali TOMASINO

Présidente

Pour le bureau de la Maison des Solidarités

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'M' followed by a horizontal line extending to the right.